La SSMIG soutient l'initiative populaire «Sauver des vies en favorisant le don d'organes»

La requête populaire lancée à l'automne dernier veut modifier la constitution pour faire de chaque adulte un donneur potentiel en cas de décès, sauf s'il a de son vivant fait enregistrer son refus dans un registre officiel. Cette initiative doit ainsi contribuer à augmenter le nombre de donneurs potentiels, de façon à pouvoir sauver autant de vies que possible – tout en préservant la liberté de choix de chaque individu. Le système du consentement présumé offrirait ainsi une sécurité qui n'existe pas aujourd'hui.

La situation actuelle du don d'organes et de tissus n'est pas optimale, et ce à plusieurs égards. Premièrement, le nombre de donneurs effectifs qui cèdent leurs organes après leur mort est, en comparaison avec la situation internationale, relativement faible. Dans le même temps, il y a en Suisse toujours plus de gens qui ont besoin d'une transplantation. À ce jour, 1400 personnes attendent un organe (situation au 30 juin 2018).

Deuxièmement, l'expérience pratique et les observations faites à l'hôpital montrent que sous le régime actuel du consentement explicite, il arrive fréquemment que la volonté du défunt ne soit pas documentée – en conséquence de quoi il revient à la famille de se prononcer pour ou contre le don. Il est rarement facile de prendre une telle décision dans un tel moment, et ce choix peut s'avérer très pesant pour la famille. Celle-ci, malgré toute sa bonne foi, risque ainsi de prendre une décision contraire à la volonté du défunt. On refuse de céder un organe dans plus de la moitié des cas, alors que selon des enquêtes à grande échelle, plus de 80% des Suisses approuvent ou soutiennent le don d'organes.

Le comité de la SSMIG a décidé de soutenir activement l'initiative «Sauver des vies en favorisant le don d'organes». À ce jour, il manque encore 50 000 signatures pour pouvoir soumettre la requête populaire.

C'est pourquoi ce numéro de *Primary and Hospital Care* comprend une feuille de signatures avec laquelle les membres de la SSMIG peuvent rassembler des signatures dans leur entourage personnel et professionnel. Le comité de la SSGIM promeut en outre la journée de récolte nationale pour l'initiative populaire du 15 septembre 2018.

Pour d'autres informations et des feuilles de signatures supplémentaires: www.initiativedondorganes.ch

SGAIM SSMIG SSGIM

Responsabilité rédactionnelle:
Bruno Schmucki, SSMIG

Correspondance:
Bruno Schmucki
Kommunikation, SGAIM
Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
bruno.schmucki[at]sgaim.ch

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html